

Madame la Préfète
Préfecture du Cher
Bureau des collectivités Territoriales
Place Marcel Plaisant CS 60022
18020 BOURGES Cedex

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Madame la Préfète,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

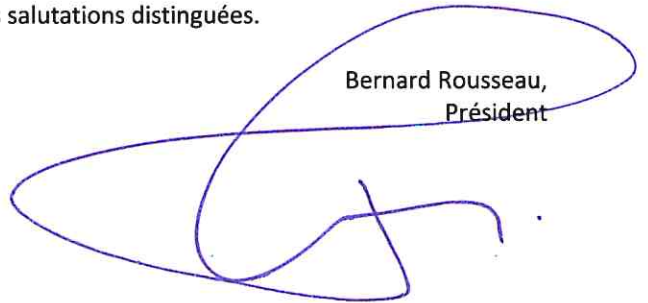
La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président



Monsieur le Préfet de Région
Préfecture de Région
181 rue de Bourgogne
45042 Orléans Cedex 1

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Préfet de Région,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

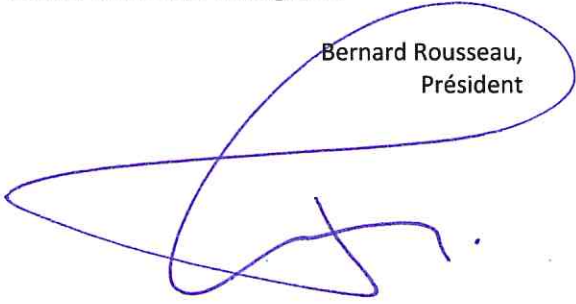
La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet de Région, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président



Monsieur le Directeur
Direction départementale des Territoires
6 place de la Pyrotechnie
18000 BOURGES

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Directeur,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

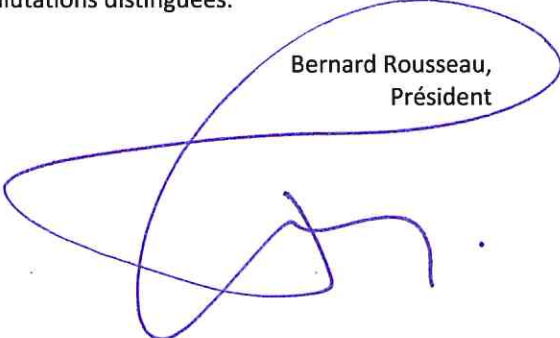
La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président



Monsieur le Président
Conseil Régional - Région Centre Val de Loire
Hôtel de Région
9 Rue Saint Pierre Lentin CS 94117
45041 ORLEANS Cedex 1

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Président,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

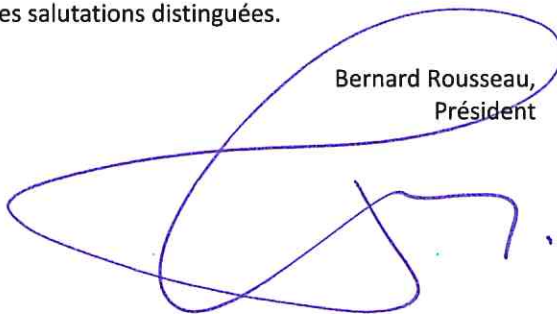
La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président



Monsieur le Président
Conseil Départemental du Cher
Hôtel du Département
1 Place Marcel Plaisant CS 30322
18322 BOURGES Cedex

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Président,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

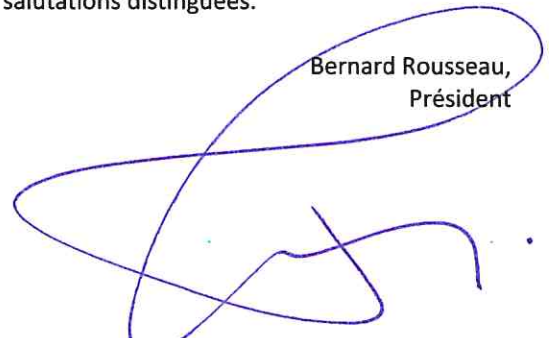
La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président



Monsieur le Président
Chambre de Commerce et de l'Industrie du Cher
Esplanade de l'Aéroport 54
Route d'Issoudin
18000 BOURGES Cedex

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay, le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Président,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

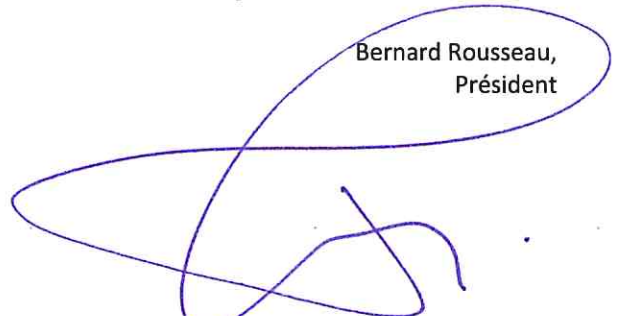
La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président



Monsieur le Président
Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Cher
15 Rue Henri Dunant CS 80345
18000 BOURGES

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Président,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

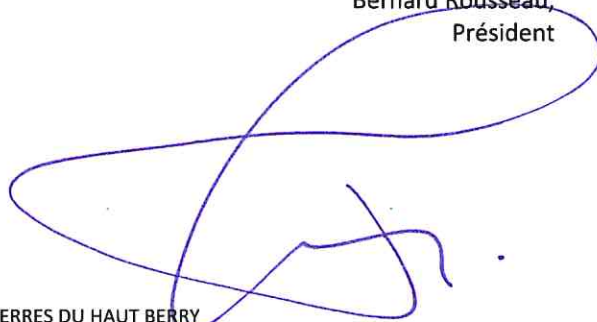
La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président



Monsieur le Président
Chambre d'Agriculture du Cher
2701 Route d'Orléans BP 10
18230 SAINT DOULCHARD

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Président,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président

Madame la Présidente
SIRDAB
Urbanisme Scot
23-31 Boulevard Foch CS 20321
18023 BOURGES Cedex

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Madame la Présidente,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président

Monsieur le Directeur
Agence Régionale de Santé
Cité Coligny
131 rue du Faubourg bannier BP 74409
45044 ORLEANS Cédex 1

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Directeur,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président

Madame, Monsieur
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement
5 avenue Buffon BP 6407
45064 ORLEANS Cédex 2

Dossier suivi par : *Pauline Guilhamet*
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Madame, Monsieur,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

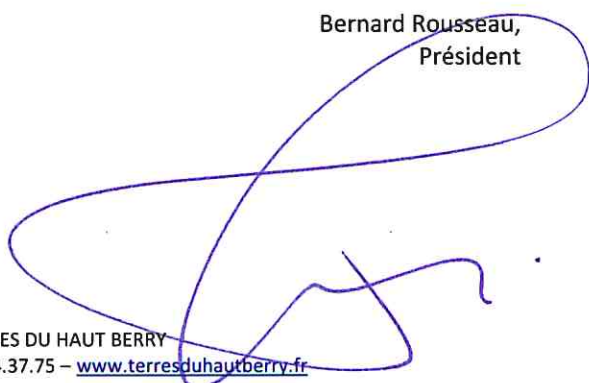
La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président



Monsieur HOUMEAU
Centre Régional de la Propriété Forestière du Cher
2701 Route d'Orléans
18230 SAINT DOULCHARD

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur HOUMEAU,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

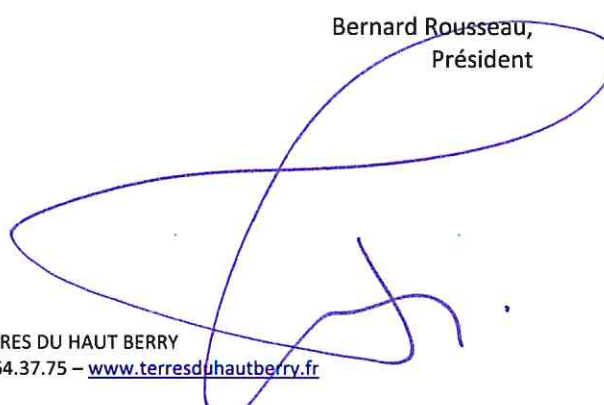
La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur HOUMEAU, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président



Madame, Monsieur
ONF Centre-Ouest-Aquitaine
Parc technologique Orléans Charbonnière
100, boulevard de la Salle BP 18
45760 Boigny-sur-Bionne

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Madame, Monsieur,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président

Monsieur le Président
Hôtel du département
Place Marcel Plaisant CS n° 30 322
18023 Bourges Cedex

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Président,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président

Monsieur le Président
Hôtel de Région
9 rue Saint-Pierre Lentin CS 94117
45041 Orléans Cedex 1

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Président,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président

Monsieur le Président
Chambre d'Agriculture
2701 Route d'Orléans
18230 Saint-Doulchard

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Président,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président

Monsieur le directeur régional
Direction régionale Enedis Centre Val de Loire
45 AVENUE STENDHAL
37200 TOURS

Dossier suivi par : *Pauline Guilhamet*
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le directeur régional,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur régional, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président

Monsieur le directeur régional
GRDF
65 rue Louis Mallet
18035 BOURGES

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le directeur régional,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

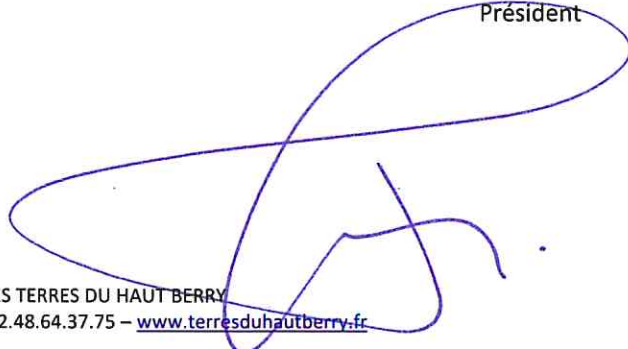
La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur régional, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président



Monsieur le Maire
Maire d'Achères
Le Bourg
18250 ACHÈRES

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Maire,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président

Monsieur le Maire
Maire d'Allogny
Place de la Mairie
18110 ALLOGNY

Dossier suivi par : *Pauline Guilhamet*
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Maire,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

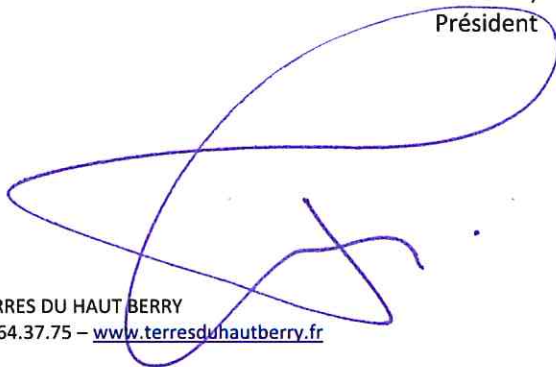
La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président



Monsieur le Maire
Maire d'Allouis
Le Bourg
18500 ALLOUIS

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Maire,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

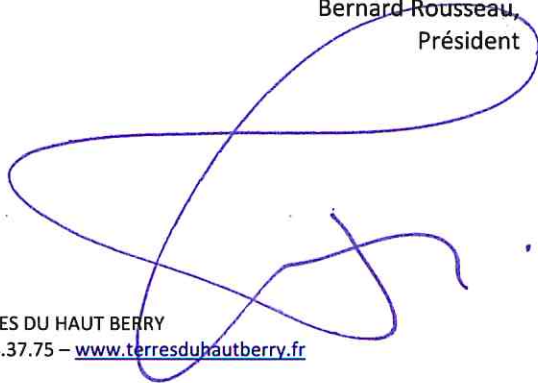
La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président



Monsieur le Maire
Maire d'Aubinges
Le Bourg
18220 AUBINGES

Dossier suivi par : *Pauline Guilhamet*
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Maire,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président

Madame le Maire
Maire d'Azy
Le Bourg
18220 AZY

Dossier suivi par : *Pauline Guilhamet*
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Madame le Maire,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

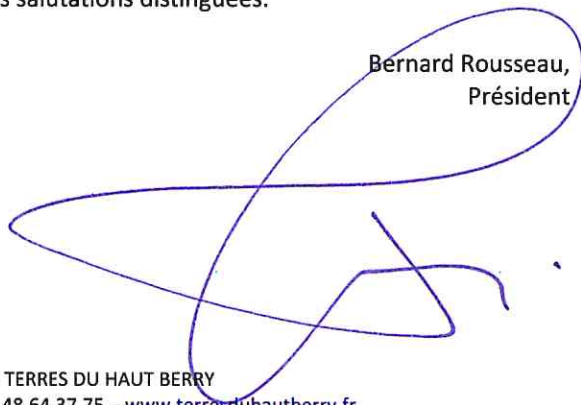
La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président



Monsieur le Maire
Maire de Brécy
8, Rue Saint-Firmin
18220 BRÉCY

Dossier suivi par : *Pauline Guilhamet*
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Maire,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président

Monsieur le Maire
Maire de Fussy
Place du 8 mai 1945
18110 FUSSY

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Maire,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président

Monsieur le Maire
Maire d'Henrichemont
1, place de la Mairie
18250 HENRICHEMONT

Dossier suivi par : *Pauline Guilhamet*
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Maire,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

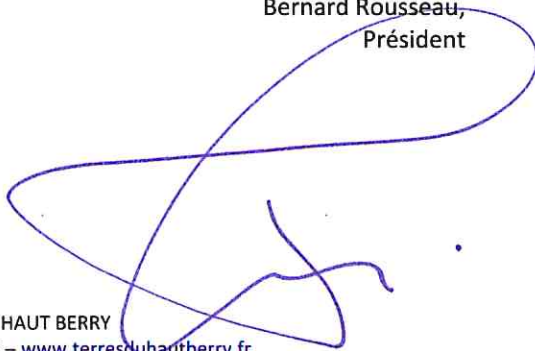
La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président



Madame le Maire
Maire d'Humbligny
Le Bourg
18250 HUMBLIGNY

Dossier suivi par : *Pauline Guilhamet*
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Madame le Maire,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

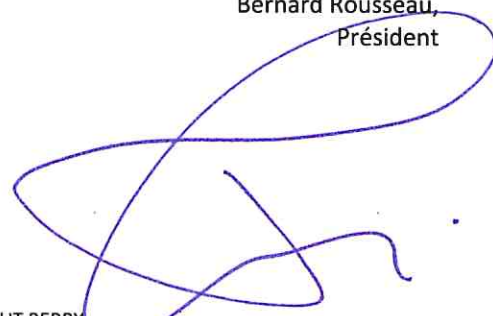
La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président



Monsieur le Maire
Maire de La Chapelotte
9, Route d'Aubigny
18250 LA CHAPELOTTE

Dossier suivi par : *Pauline Guilhamet*
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Maire,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président

Monsieur le Maire
Maire des Aix d'Angillon
1, Rue de la République
18220 LES AIX D'ANGILLON

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Maire,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président

Monsieur le Maire
Maire de Menetou-Salon
12, Rue de la Mairie
18510 MENETOU-SALON

Dossier suivi par : *Pauline Guilhamet*
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Maire,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

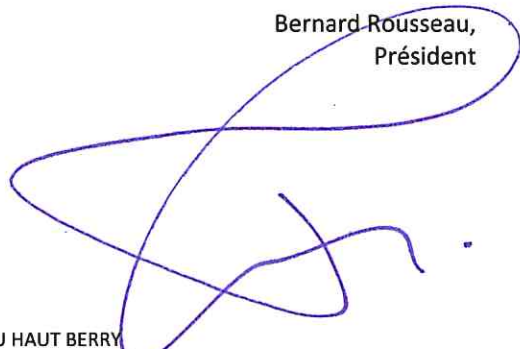
La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président



Monsieur le Maire
Maire de Montigny
Le Bourg
18250 MONTIGNY

Dossier suivi par : *Pauline Guilhamet*
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Maire,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

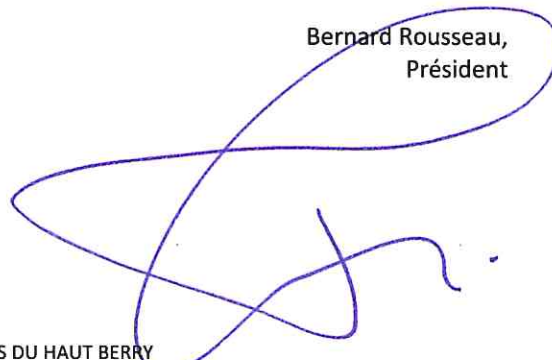
La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président



Monsieur le Maire
Maire de Morogues
13, Grand rue
18220 MOROGUES

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Maire,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président

Monsieur le Maire
Maire de Moulins-Sur-Yèvre
10 Rue de l'Église
18390 MOULINS-SUR-YÈVRE

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Maire,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

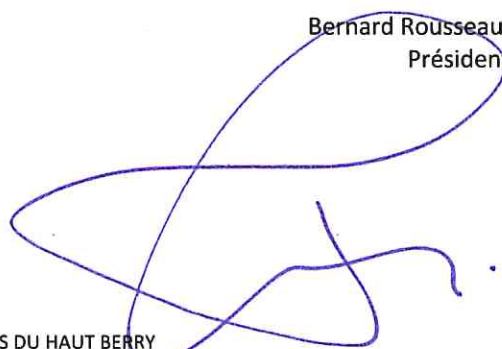
La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président



Monsieur le Maire
Maire de Neuilly-En-Sancerre
30, Route du Noyer
18250 NEUILLY-EN-SANCERRE

Dossier suivi par : *Pauline Guilhamet*
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Maire,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président

Madame le Maire
Maire de Neuvy-deux-Clochers
Place de l'Église
18250 NEUVY-DEUX-CLOCHERS

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Madame le Maire,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président

Madame le Maire
Maire de Parassy
le Bourg
18220 PARASSY

Dossier suivi par : *Pauline Guilhamet*
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Madame le Maire,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

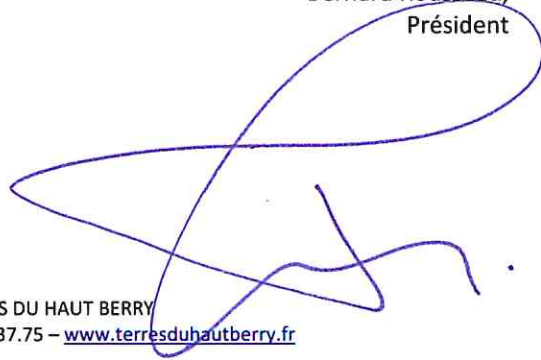
La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président



Monsieur le Maire
Maire de Pigny
Rue de la Mairie
18110 PIGNY

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Maire,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

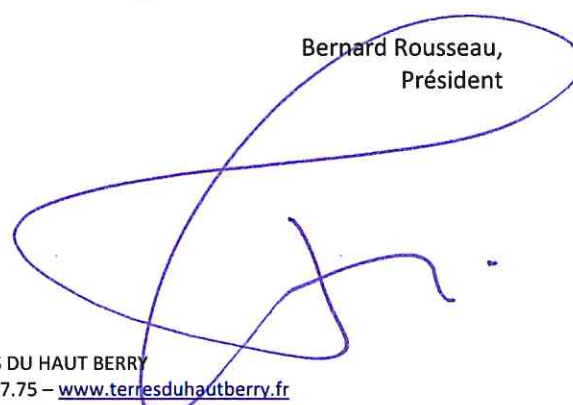
La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président



Madame le Maire
Maire de Quantilly
7, Place de l'Église
18110 QUANTILLY

Dossier suivi par : *Pauline Guilhamet*
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Madame le Maire,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

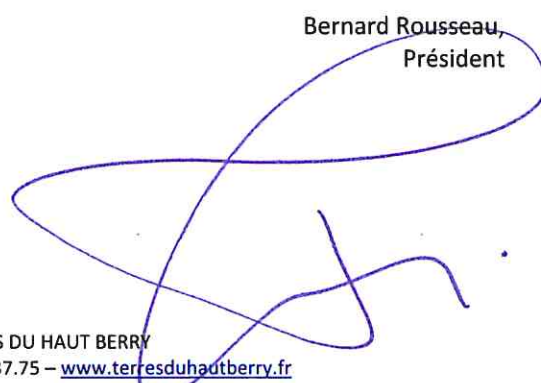
La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président



Monsieur le Maire
Maire de Rians
4, Grand rue
18220 RIAN

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Maire,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

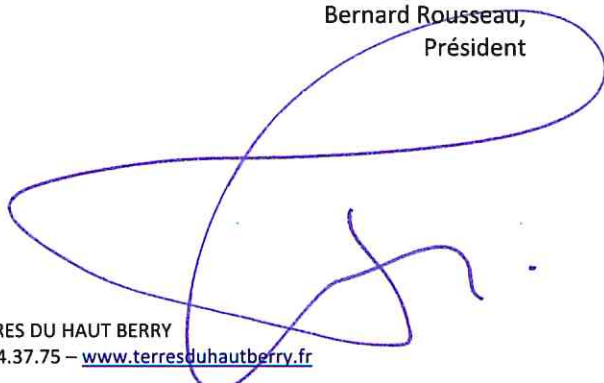
La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président



Monsieur le Maire
Maire de Saint Céols
Le Bourg
18220 SAINT CÉOLS

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Maire,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président

Madame le Maire
Maire de Saint Éloy de Gy
4, Place de l'Église
18110 SAINT ÉLOY DE GY

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Madame le Maire,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président

Monsieur le Maire
Maire de Sainte Solange
Place de la Mairie
18220 SAINTE SOLANGE

Dossier suivi par : *Pauline Guilhamet*
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Maire,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président

Monsieur le Maire
Maire de Saint Georges Sur Moulon
8, Route de Bourges
18110 SAINT GEORGES SUR MOULON

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Maire,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

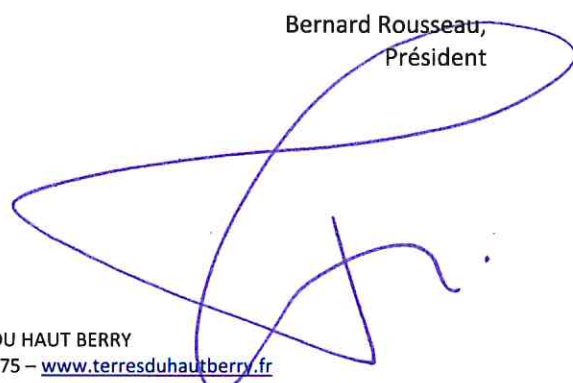
La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président



Monsieur le Maire
Maire de Saint Martin D'Auxigny
3, Place de la Mairie
18110 SAINT MARTIN D'AUXIGNY

Dossier suivi par : *Pauline Guilhamet*
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Maire,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

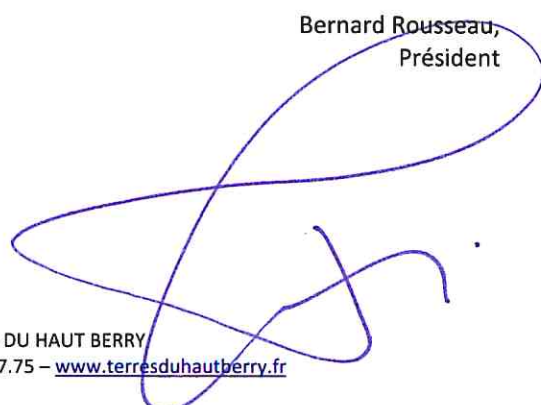
La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président



Monsieur le Maire
Maire de Saint Palais
2, Place de la Mairie
18110 SAINT PALAIS

Dossier suivi par : *Pauline Guilhamet*
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Maire,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président

Monsieur le Maire
Maire de Soulangis
5, Route de Parassy
18220 SOULANGIS

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Maire,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

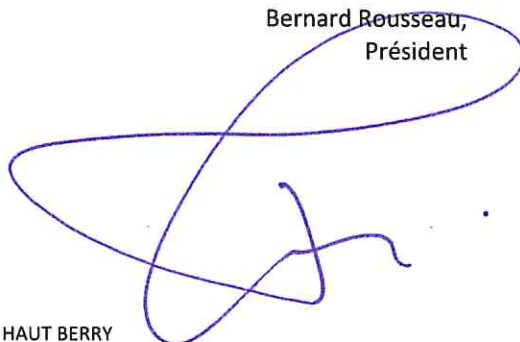
La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président



Monsieur le Maire
Maire de Vasselay
1, Place Louis-Ducoux
18110 VASSELAY

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Maire,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président

Monsieur le Maire
Maire de Vignoux Sous Les Aix
10, Route de Menetou
18110 VIGNOUX SOUS LES AIX

Dossier suivi par : Pauline Guilhamet
Service Environnement-Technique – pôle déchets ménagers
☎ : 02 48 66 75 85
✉ : pauline.guilhamet@terresduhautberry.fr
N° réf. : 2019/27

A Vasselay le 14 janvier 2019

OBJET : Lancement de la démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Maire,

Par délibération du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de lancement de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte. En 2016, elle a été lauréate de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a mené diverses actions afin de limiter l'impact sur l'environnement. La collectivité est également investie dans la prévention et la bonne gestion des déchets, avec la redevance incitative, l'appel à projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage et le lancement en cours d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. Elle est engagée dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont l'objectif est un aménagement durable du territoire. Des actions ont été menées sur l'habitat et la rénovation énergétique, témoignant d'une volonté d'agir auprès des habitants. Elle souhaite maintenant consolider son action au travers du Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La communauté de communes s'est fixé le calendrier suivant :

- 1^{er} semestre 2019 : consultation pour un bureau d'étude
- 2^{ème} semestre 2019 : diagnostic de l'environnement
- 2^{ème} trimestre 2020 : concertation pour l'élaboration des objectifs et définition du plan d'action
- Fin 2020 : adoption

Dans le cadre de la concertation et en application du calendrier ci-dessus, je reprendrai contact avec vous au cours de l'année pour partager le diagnostic et élaborer la stratégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Rousseau,
Président

